

***Rôle des Institutions de MICROFINANCE DANS le financement de l'entrepreneuriat
féminin dans l'UNION ECONOMIQUE MONETAIRE OUEST AFRICAINE***

Mamadou NDIONE

Enseignant-chercheur en sciences de gestion

Université de Bourgogne Franche Comté

CREGO (EA 7317)

Mamadou.Ndione@u-bourgogne.fr

Diéne Ousseynou DIOUF

Enseignant-chercheur

Coordonnateur de la Licence Professionnelle Création/reprise d'entreprise et Gestion de projet

Responsable de l'incubateur d'entreprise universitaire INNOV-ZIG de l'UASZ et du Sud

Département Economie-Gestion ; Laboratoire LARSES

Université Assane Seck de Ziguinchor

Résumé :

Les Institutions de Microfinance (IMF) ont pour missions de prêter de l'argent aux personnes qui ne disposent pas des suretés suffisantes pour accéder au système bancaire formel. Ces organisations participent au développement de l'entrepreneuriat par le financement de projets féminins. Plusieurs acteurs, qui interviennent autour de cette relation contractuelle qui oppose les IMF et les femmes, peuvent suivre des objectifs et des intérêts différents, qui peuvent être source d'inefficience. Cette contribution s'intéresse aux déterminants de l'offre de crédit des IMF destinée à l'entrepreneuriat féminin dans les 8 pays de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Nos résultats montrent que si le volume des subventions, les fonds propres et l'endettement des IMF ont une influence positive sur le crédit destiné aux entrepreneures féminins, les résultats sont plus mitigés pour la qualité de l'indice de macro-gouvernance de chaque pays et la recherche de la performance économique. Dans tous les cas, plus il y a de risques à prendre pour les IMF moins l'entrepreneuriat féminin se développe.

Mots clés : Institutions de microfinance, Entrepreneuriat féminin, Crédits féminins, Conflits d'intérêt, UEMOA.

Summary :

Microfinance Institutions (MFIs) are responsible for lending money to people who do not have sufficient collateral to access the formal banking system. These organizations participate in the development of entrepreneurship by funding women's projects. Several actors, who intervene around this contractual relationship between MFIs and women, may follow different objectives and interests, which can be a source of inefficiency. This contribution examines the determinants of the credit supply of MFIs intended for female entrepreneurship in the 8 countries of the West African Economic and Monetary Union (UEMOA). Our results show that if the volume of subsidies, equity and indebtedness of MFIs have a positive influence on credit intended for female entrepreneurs, the results are more mixed for the quality of the macro-governance index of each country. and the search for economic performance. In any case, the more risks to be taken for MFIs, the less female entrepreneurship develops.

Keywords : Microfinance institutions, Female entrepreneurship, Women's credits, Conflicts of interest, UEMOA.

1. Introduction :

L'entrepreneuriat est considéré comme un moteur de la croissance, il permet l'exploitation d'un potentiel économique et réduit la pauvreté (BAD, 2015¹; Dzaka-kikouta et Mabenge, 2018). Sous l'impulsion des organisations internationales et les politiques de développement local, l'entrepreneuriat jadis réservé aux hommes (Bernard et al., 2013), est devenu une activité avec une forte présence de femmes. Conscientes de leurs situations économiques difficiles, les femmes mettent en place des projets de développement, afin d'améliorer leur bien-être et promouvoir l'activité économique (Cornet et Constantinidis, 2004). Ainsi se dégage un profil d'entrepreneur qui est exposé à des problématiques de société comme la pauvreté. Dans cette logique, notons que les entrepreneurs féminins peuvent être typés en fonctions de leurs réalités économiques.

D'après l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les gouvernements, les bailleurs de fonds et les ONG partagent unanimement l'idée selon laquelle il n'y a pas de développement possible et durable sans la collaboration des femmes. Leurs engagements, leurs motivations, et le respect des contrats leur ont valu d'être la cible en matière de création et de développement d'entreprises (Dzaka-kikouta et Mabenge, 2019). Toutefois, il faut signaler que les femmes rencontrent d'énormes difficultés dans la réalisation de leurs projets, ce qui constitue une entorse à l'entrepreneuriat féminin. Parmi ces difficultés structurelles, il y a l'accès aux sources de financement (Bernard et al., 2013).

Le financement demeure problématique pour les entrepreneures des pays en développement. Cela s'explique par le caractère informel d'une grande partie de leurs activités. Dans l'UEMOA par exemple, le secteur informel demeure important et le secteur financier classique est incapable de couvrir toute la demande de crédit. Parmi les acteurs financiers à leurs dispositions, il y a les IMF. Ces dernières malgré leurs exigences de rentabilité et une clientèle sujettes à de multiples tensions, s'organisent en mettant à la disposition des entrepreneurs féminins des financements. Ces financements de projets productifs aboutissent dans la pratique à l'amélioration du bien-être de la population (Cull et al., 2007 ; Ayayi et Sene, 2010 ; Luzzi et Weber, 2006). C'est dans ce contexte que nous nous intéressons à l'ensemble des stratégies destinées à accroître l'offre de crédits destinés aux

¹ https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/publications/African_Gender_Equality_Index2015-FR.pdf

femmes, afin de favoriser l'entrepreneuriat féminin. Si l'entrepreneuriat féminin a donné lieu à plusieurs travaux, peu l'ont analysé sous cet angle. C'est fort de ce constat que nous nous intéressons à la question suivante :

Quels sont les déterminants de l'offre de crédit des IMF destinés à l'entrepreneuriat féminin : le cas de l'UEMOA ?

L'objet de cette contribution est de savoir par quels moyens les IMF peuvent parvenir à mettre à la disposition des femmes un volume de crédit convenable au développement de leurs projets dans un environnement concurrentiel où les sources de financement deviennent rares. Ce travail s'inscrit dans une démarche hypothético-déductive. Après une première partie qui s'intéresse au cadre théorique avec une revue de la littérature et une modélisation, une deuxième est consacrée à la partie empirique. Cette dernière porte sur les pays de l'UEMOA et s'intéresse aux financements consacrés aux entrepreneurs féminins par les IMF.

L'UEMOA est une organisation intergouvernementale qui regroupe huit (8) États d'Afrique Sub-saharienne. En 1993, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ont signé le traité de l'UEMOA à Dakar et celui-ci est entré en vigueur au premier janvier 1994. En 1997, la Guinée-Bissau a, elle aussi, signé le traité et rejoint les premiers Etats membres.

Le secteur financier de l'UEMOA a connu des difficultés dans les années 1980 notamment avec les effets des politiques d'ajustement structurel. Les banques d'Etat qui étaient les principales sources de financement avaient échoué à cause d'une hausse notoire des impayés. Les conséquences de cette situation ont entraîné un rationnement du crédit bancaire et un durcissement des conditions d'accès aux financements. Ce qui a entraîné une exclusion financière d'une grande partie de la population locale ne disposant pas de garanties suffisantes et de revenus périodiques durables. Le nombre d'IMF est chiffré à environ 601 et l'accès des populations aux services financiers proposés a augmenté de 14,6% (BCEAO, 2018).

2. Revue de la littérature et modélisation

D'après l'OIT²(2016)³ , « *Investir dans les femmes est l'un des moyens les plus efficaces d'accroître l'égalité et de promouvoir la croissance économique inclusive et durable. Les investissements réalisés dans les programmes spécifiques aux femmes peuvent avoir d'importantes répercussions sur le développement, puisque les femmes consacrent généralement une plus grande part de leur revenu à la santé, à l'éducation et au bien-être de leurs familles et de leurs communautés que les hommes* ». De surcroît, les femmes respectent leurs engagements, valorisent les liens sociaux, facilitent une information symétrique, réduisent le comportement opportuniste, s'impliquent davantage dans le développement de microprojets et font face à leurs remboursements (Montalieu, 2002 ; Hunt et Kasynathan, 2002).

Les IMF ont intérêt à mettre en place des politiques spécifiques visant à donner beaucoup plus de légitimité aux femmes afin qu'elles s'impliquent davantage dans le développement de microprojets et réduisent le risque de non-remboursement (Observatoire de la microfinance, 2009 ; Cull et al., 2007). Le non-remboursement est dû à l'incapacité de certains entrepreneurs à tirer des bénéfices suffisants de leurs projets. Ainsi un choix doit être porté sur le type d'entrepreneurs notamment les femmes afin d'optimiser le volume de fonds prêtable des IMF (Hunt et Kasynathan, 2002 ; Cheston et Kuhn, 2002). Ceci est confirmé par les statistiques du millésime 2017 qui avancent que les femmes représentent 84 % des clients des IMF.

Le non remboursement des crédits défavorise le développement de l'entrepreneuriat féminin, sape les perspectives attendues (Morduch, 2000) et augmente les crédits en souffrance. Les crédits en souffrance se définissent comme le montant restant dû de tous les crédits présentant au moins un paiement en retard (Schreiner, 2004). *Selon le CGAP⁴ (2009⁵),*

²Organisation Internationale du Travail

³www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---/wcms_183754.pdf

⁴Le « Consultative Group to Assist the Poorest » a été créé en 1995. Il regroupait à l'époque dix organismes bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Il compte aujourd'hui plus de 30 organismes qui contribuent à l'inclusion financière des personnes les plus pauvres.

⁵<http://www.cgap.org/sites/default/files/CGAP-Annual-Report-Dec-2009.pdf>

« la norme internationale pour évaluer l'importance des impayés sur les prêts est le portefeuille à risque (PAR) ». Nous pouvons ainsi formuler l'hypothèse :

Hypothèse : Une augmentation du risque de non-remboursement des crédits octroyés par les IMF défavorise l'entrepreneuriat féminin.

Les fonds propres reposent sur les apports des sociétaires, des réserves constituées lors du partage de la richesse créée. Ils participent en partie à financer des activités afin de favoriser l'entrepreneuriat, l'émergence de nouvelles activités (commission des communautés européennes, 2006), et à respecter la vision cognitive des dirigeants (Charreaux, 2002).

Etant donné que leurs relations avec les entrepreneurs sont risquées, due notamment à l'incapacité de fournir des suretés réelles, les IMF, dans leurs relations avec leurs partenaires financiers devront trancher sur le financement par endettement dans le but d'accroître l'offre de fonds prêtable ou limiter la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds. Ainsi les IMF doivent privilégier le financement par fonds propres plutôt que l'endettement afin de mieux accompagner du démarrage à la maturité les projets entrepris par les femmes sans la pression des bailleurs de fonds (Granger, 2010 ; Ramboarison-Lalao, 2015)⁶.

Dans cette logique, en présence d'asymétrie d'information, Myers et Majluf (1984), privilégient le financement par fonds propres pour une plus grande efficacité. D'où l'hypothèse suivante :

Hypothèse : Les IMF dans leurs volontés de stimuler la croissance économique par le financement de l'entrepreneuriat devront favoriser le financement par fonds propres.

Cette hypothèse générale fait appel aux hypothèses spécifiques que sont :

- Plus les IMF disposent de fonds propres, plus elles ont les possibilités de développer l'entrepreneuriat féminin.
- L'endettement agit négativement sur les crédits octroyés aux femmes entrepreneures.

Si le poids de la microfinance dans le financement des micro-entrepreneurs est si important, il faut signaler l'impact des facteurs de contingence telle que la macro-

⁶<https://www.cairn.info/revue-entreprendre-et-innover-2015-2-page-35.htm>

gouvernance (environnement légal par exemple) sur le fonctionnement des IMF et par conséquent sur l'entrepreneuriat féminin. Ils renvoient à la capacité qu'à chaque Etat en tant qu'institution :

- D'établir et de faire appliquer un cadre légal visant le développement des IMF,
- De faciliter le développement de projets par une information fiable et pertinente sur la situation économique du pays.

Notre argumentation renvoie aux théories de la macro-gouvernance⁷ et leurs liens avec les organisations (Gourevitch et Shinn, 2005).

Les entrepreneurs féminins, à travers la macro-gouvernance, ont plus de possibilités dans la réalisation de leurs projets car l'Agenda 2063 de l'union africaine leur accorde une attention particulière ainsi que les politiques de développement économique (Pierret et Doligez, 2005). Nous pouvons formuler l'hypothèse suivante :

Hypothèse : Il existe une relation positive entre la qualité de la gouvernance d'un pays et la réussite des projets entrepris.

Les sources de financement sont rares et certains investisseurs ne sont pas intéressés par les IMF qui présentent une clientèle hétéroclite (Armendariz et Morduch, 2010 ; Boyé et al., 2006). Elles sont obligées de s'orienter vers d'autres sources de financement telles que les subventions étatiques qui constituent une opportunité. Les subventions sont des sommes non remboursables ou à faibles coûts souvent versées aux IMF par l'État ou les ONG.

Pour Ledgerwood (1999), il existe trois types de subventions :

- Les subventions d'exploitation qui sont des subventions directes, elles permettent de couvrir les coûts opérationnels ;
- Les prêts concessionnels qui sont des prêts reçus par l'IMF avec les plus bas taux d'intérêt du marché ;
- Les subventions en fonds de capital ;

⁷C'est une théorie qui en plus de s'intéresser aux parties prenantes qui ont une influence sur la création de richesse met l'accent sur les politiques de régulation des marchés et la cohérence institutionnelle des nations.

A travers les subventions, les IMF pourront accroître l'offre de fonds prêtable destinés aux entrepreneurs. D'où l'hypothèse :

Hypothèse : Les subventions reçues des pouvoirs publics ont une influence positive sur l'entrepreneuriat féminin.

Au-delà des sources de financement et la collecte de l'offre de fonds prêtables, la performance économique des IMF doit être une préoccupation majeure. Afin de garantir un service à un nombre important d'entrepreneurs, les IMF doivent solidifier leurs activités (Gloukoviezoff et Rebière, 2014). La solidité fait appel au savoir-faire et à l'efficacité du système de gestion, elle passe par une gestion efficace afin de faire face à l'exigence du secteur et met aussi l'accent sur la rentabilité des fonds investis. Plus l'IMF est performante, plus les entrepreneurs peuvent disposer d'un service de qualité (Lapenu et al., 2004). Nous formulons l'hypothèse :

Hypothèse : La rentabilité des fonds investis par les IMF impacte positivement sur l'entrepreneuriat féminin.

3. Méthode de validation empirique.

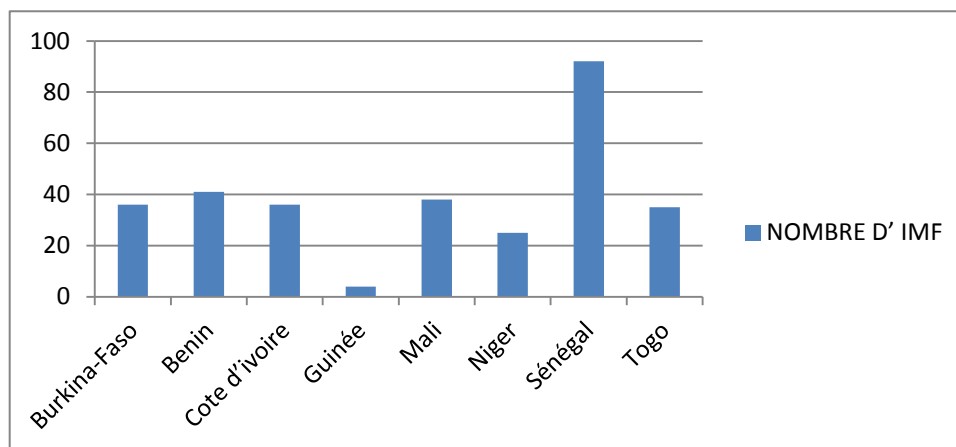
3.1. Données et échantillonnage

Notre étude empirique porte sur des données quantitatives relatives aux différents pays de l'UEMOA⁸, collectées sur la période 1999-2014 dans la base de données du MIX. Les données fournies par le MIX sont des données obtenues en faisant la somme des données comptables de toutes les IMF présentes dans un pays. Le MIX (*Microfinance Information Exchange*) est une organisation créée en 2002 pour faciliter l'accès aux informations, la transparence et la rencontre entre les différents acteurs de la microfinance. Le MIX offre actuellement des informations comptables sur plus de 1 000 organisations de microfinance dans le monde. Nous utilisons les données de Panel qui seront traitées par le logiciel Stata. Nos tests portent sur les données macro-économiques, et nous raisonnons sur des données par pays et non par IMF, ce pour éviter un biais de sélection, en d'autres termes la seule présence dans notre échantillon d'IMF rentables et pérennes, du moment où les IMF les plus faibles

⁸ Certaines de ces données sont normalisées afin de faciliter la comparaison entre les différents pays de l'UEMOA

disparaissent à court terme. Le nombre d'IMF a évolué entre 1999-2014, de manière différente dans chaque pays de l'UEMOA (cf. Graphique 1).

Graphique 1 : Evolution du nombre d'IMF par pays entre 1999 et 2014



3.2. Choix et mesure des variables

Distinguons dans notre présentation les variables dépendantes et indépendantes.

3.2.1. Variables dépendantes

Rappelons l'objectif de cet article : mettre en évidence les déterminants de l'offre de crédit des IMF destinés à l'entrepreneuriat féminin. Compte tenu de la nature des informations publiées par le MIX, nous utilisons l'encours de crédits⁹ octroyés aux femmes pour mettre en place des activités génératrices de revenus ou développer leurs activités comme variable dépendante parce que la microfinance apporte des services financiers aux populations exclus du système bancaire par défaut de suretés réelles (Morduch, 1999 ; CGAP, 1997), particulièrement aux femmes (Yaron et al. 1997 ; Lafourcade et al., 2005). Ainsi pour booster l'entrepreneuriat féminin, la question de l'accroissement des crédits destinés aux femmes mérite une attention particulière.

3.2.2. Variables indépendantes

⁹ L'encours de crédit femme représente les fonds alloués aux entrepreneures femmes et aux femmes à titres personnels susceptibles de développer aussi une activité génératrice de revenus le plus souvent dans l'informel.

Notre modélisation a fait ressortir, parmi les variables¹⁰ les plus à même de contribuer à booster l'offre de crédit des IMF destinée aux femmes :

- Les subventions reçues de l'Etat et les collectivités territoriales (H1) ;
- Les fonds propres et l'endettement des IMF (H2 : H2.1 et H2.2, respectivement) ;
- La pérennité des IMF qui repose sur une performance économique (H3).
- Le risque de non remboursement du crédit octroyé aux entrepreneurs féminins par les IMF (H4) ;
- La gouvernance du pays (H5) ;

Tableau 1 : Mesure des variables explicatives

Variables	Mesures
Subventions	Subventions / Actif total
Fonds propres	Fonds propres / Actif total
Dettes	Dettes / Actif total
Rentabilité économique	Résultat net / Actif total
Portefeuille à risque	Crédit en souffrance de moins de 30 jours / encours de crédit total
Gouvernance	Indicateur de la Banque Mondiale

¹⁰La variable gouvernance est celle de l'indicateur de gouvernance mondiale (World GovernanceIndicator-WGI) qui résume les points de vue sur la qualité de la gouvernance des pays développés comme en développement. En dehors des variables « performance économique et le risque de non remboursement » pour lesquelles le MIX nous les donne directement, les autres variables voient leur mesure standardisée par l'Actif total du bilan.

3.3.Résultats et discussion

Tableau 2 : Statistiques descriptives

Variables à expliquer	Variables explicatives	Mean	Max	Min	N*
Encours de crédit femme		0,314	0,899	0,0002	106
	Subventions	0,03	0,463	0,00000012	94
	Fonds propres	0,2746	0,9251	0,0050	97
	Dettes	0,412	0,962	0,0006	100
	Rentabilité économique	0,412	0,07	-0,9194	94
	Risque de non remboursement	0,0581	0,34	0,0042	132
	Gouvernance	0,2761	0,58	0,0243	136

Les statistiques descriptives reportées dans le Tableau 2 montrent que le volume de crédit moyen octroyé par les IMF de notre échantillon aux femmes est inférieur à celui des hommes (31,4 % du crédit total) avec un taux minimal très faible qui tire la moyenne vers le bas. Les fonds destinés à l'entrepreneuriat féminin sont largement inférieurs aux fonds destinés aux hommes. Les principales sources de financement sont l'endettement, les fonds propres et les subventions reçus. Mais ces moyennes sont à nuancer car nous voyons selon les cas, ces différentes sources de financement représentent soit une part infime, soit l'essentiel, voire la quasi-totalité des ressources nécessaires au financement des actifs des IMF de l'UEMOA. Cette différence peut s'expliquer par les statuts, les tailles ou les sources de financements des IMF selon les pays. Le portefeuille à risque est relativement égal à la norme internationale (5%). Enfin, la variable de gouvernance montre un score assez faible : 27 % en moyenne, avec un maximum de 58 % seulement. Ainsi la capacité des pays de l'UEMOA à mettre en place et à faire appliquer un dispositif légal visant le développement l'entrepreneuriat féminin mérite une attention particulière.

Tableau 3 : Matrice des coefficients de corrélation

	Encours de crédits femmes	Subventions	Fonds propres	Dettes	Rentabilité économique	Portefeuille à risque	Gouvernance
Encours de crédits femmes	1,0000						
Subventions	0,2477	1,0000					
	0,0173**						
Fonds propres	0,2213	0,3676	1,0000				
	0,0247**	0,0003**					
Dettes	0,0879	0,0347	-0,0189	1,0000			
	0,3943	0,7541	0,8539				
Rentabilité économique	-0,0469	-0,0325	0,0263	-0,0695	1,0000		
	0,6552	0,7733	0,8032	0,5272			
Portefeuille à risque	-0,2029	-0,0330	-0,0459	-0,2702	-0,2520	1,0000	
	0,0379**	0,7532	0,6423	0,0071**	0,0143**		
Gouvernance	-0,1674	-0,1181	-0,0269	0,0774	0,1014	-0,3259	1,0000
	0,0878*	0,2594	0,7844	0,4465	0,3337	0,0001***	

Seuil de significativité : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Les corrélations bivariées¹¹ montrent d'ores et déjà que l'encours de crédit femme est positivement corrélé avec le volume des subventions et les fonds propres montrant ainsi malgré le niveau relativement faible ou élevé souligné précédemment, que les IMF financent plus les femmes que leurs sources de financement augmentent. En revanche, la gouvernance des pays de l'UEMAO constitue un frein pour l'entrepreneuriat féminin avec un niveau relativement faible. La rentabilité économique des IMF et l'endettement apparaissent sans incidence sur l'entrepreneuriat féminin.

¹¹Corrélation entre deux variables.

Ensuite, plusieurs des variables explicatives sont corrélées entre elles, ce qui nous conduira à ne pas systématiquement les introduire ensemble dans les tests multivariés¹².

Modèles de régression et analyse des résultats :

Pour rappel, notre modèle vise à étudier les déterminants de l'offre de crédit des IMF destinés aux femmes. Le modèle empirique générique (modèle estimé sur données de panel) s'écrit alors :

$$Y_{it} = X_{it}b + \epsilon_{it}$$

Avec i = caractéristique de l'individu étudié ; t = les années de la période étudiée ; ϵ_{it} = perturbation aléatoire et centrée ($E(\epsilon_{it}) = 0 ; \forall i \text{ et } t$) ; les variables X_{it} sont indépendantes de ϵ_{it} ; les variables explicatives sont non colinéaires.

Compte tenu des corrélations entre variables explicatives soulignées dans la matrice des corrélations, nous allons effectuer plusieurs régressions. Ce dans le but d'éviter le problème de multicolinéarité¹³ (De Bourmont, 2012).

Nous avons conduit plusieurs régressions :

- sur toutes les variables explicatives, et :
- en excluant les subventions ;
- en excluant les dettes ;
- en excluant la rentabilité économique ;
- en excluant le portefeuille à risque ;

Les *Variance Inflation Factors* (VIF) ont également été calculés pour chaque régression, afin de vérifier l'absence de multicolinéarité entre les variables explicatives, ce pour toutes nos régressions. Il y a un problème de multicolinéarité lorsque :

- Un VIF est supérieur ou égal à 10 (Chatterjee et Hadi, 2006) ;
- La moyenne des VIF est supérieure ou égale à 2 (De Bourmont¹⁴, 2012).

¹² Un test multivarié est un test qui permet de tester simultanément plusieurs variables.

¹³ Il y a multicolinéarité lorsqu'une ou plusieurs variables explicatives de notre modèle est une combinaison linéaire d'une ou plusieurs des autres variables explicatives.

¹⁴<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00691156/document>.

Tableau 4 : Tableau 5 : VIF des modèles avec la variable dépendante

Variables explicatives	Modèle à effets fixes VIF 1/VIF	Modèle sans Subventions VIF 1/VIF	Modèle sans Dettes VIF 1/VIF	Modèle sans Performance économique VIF 1/VIF	Modèle sans Risque de crédits VIF 1/VIF
Subventions	1,08 0,924		1,07 0,933	1,09 0,915	1,08 0,924
Fonds propres	1,18 0,845	1,05 0,950	1,08 0,9281	1,14 0,87	1,12 0,890
Dettes	1,11 0,901	1,07 0,932		1,09 0,919	1,04 0,962
Rentabilité économique	1,12 0,896	1,09 0,914	1,09 0,918		1,03 0,971
Portefeuille à risque	1,36 0,734	1,26 0,794	1,23 0,814	1,27 0,786	
Gouvernance	1,33 0,750	1,14 0,875	1,19 0,814	1,27 0,784	1,12 0,890
VIF Moyen	1,20	1,17	1,13	1,17	1,08

Pour nos différentes régressions, aucun des VIF ne dépasse 1,30 et les VIF moyens de nos modèles sont tous inférieurs à 1,20. Ainsi, nous pouvons affirmer l'absence de multicolinéarité dans notre étude empirique.

Nous avons également réalisé un test de Hausman¹⁵, qui montre que le modèle à effet fixe est accepté dans nos régressions, ce qui signifie qu'il donne une explication plus correcte des déterminants de l'offre de crédit destinées aux femmes. Du point de vue économique nous avons le droit de supposer que le modèle économique étudié est le même dans les pays de l'UEMOA.

¹⁵ Le test de Hausman (1978) permet de statuer entre les effets fixes et les effets aléatoires

Tableau 6 : Synthèse des résultats

Variables explicatives	Modèle à effets fixes t-stat (Prob)	Modèle sans Subventions t-stat (Prob)	Modèle sans Dettes t-stat (Prob)	Modèle sans Performance économique t-stat (Prob)	Modèle sans Risque de crédits t-stat (Prob)
Subventions	0,538*** (0,006)		0,597*** (0,005)	0,564** (0,0185)	0,524*** (0,004)
Fonds propres	0,386 (0,116)	0,393** (0,066)	0,412*** (0,009)	0,309* 0,10	0,431* (0,071)
Dettes	0,204 (0,142)	0,218* (0,059)		0,219 (0,118)	0,240* (0,060)
Rentabilité économique	-0,184** (0,015)	-0,11 (0,284)	-0,210** 0,011		-0,115* (0,072)
Portefeuille à risque	-0,62* (0,10)	-0,265 (0,402)	-0,837** (0,012)	-0,932 (0,152)	
Gouvernance	-0,15 (0,336)	0,454 (-0,113)	-0,295** (0,048)	-0,198 (0,286)	-0,118 (0,331)
Constante	-0,188 (0,174)	0,163 (0,113)	0,310*** (0,000)	0,254* (0,065)	0,117 (0,263)
Observations	71	81	80	85	71
R² (within)	0,2136	0,1532	0,23	0,1197	0,1950

Le tableau ci-dessus met en évidence les résultats de toutes nos régressions. Ainsi le modèle sans les dettes donne la meilleure spécification avec un R² de 23 %. Dès lors, il semble que les couts d'opportunités liés aux recours à l'endettement sont inférieurs aux couts de transactions. Les résultats obtenus montrent que les subventions agissent positivement sur l'encours de crédit femmes pour tous les modèles de notre étude. Notre hypothèse H1 est donc corroborée et que les subventions destinées aux IMF ont pour but de participer au développement de l'entrepreneuriat féminin. Toutefois, il faut souligner que certaines IMF utilisent les subventions pour compenser les pertes réalisées.

Les résultats obtenus pour les fonds propres sont contrastés, notre hypothèse H2.1 est corroborée pour 4 des 5 modèles de notre étude. Les fonds propres agissent positivement sur le volume de crédit octroyé aux femmes des pays de l'UEMOA. Ce qui peut signifier que les propriétaires sont davantage plus intéressés par le développement de l'entrepreneuriat féminin ou la réduction de la pauvreté que par l'efficacité. Ces résultats se vérifient partiellement avec le recours à l'endettement. En effet sur 2 des 4 régressions, le recours à l'endettement permet d'accroître l'offre de fonds prêtable destinés aux femmes. Notre hypothèse H2.2 n'est vérifiée que partiellement. Cela s'explique par le fait qu'une partie des apporteurs de capitaux est animée par une volonté de rentabiliser des fonds alors qu'une autre partie cherche à atteindre un objectif social. Nos résultats confirment l'opposition entre l'approche institutionnaliste et l'approche sociale de la microfinance. De plus, la performance économique agit négativement sur l'offre de crédits destinés aux femmes sur 3 des 4 modèles. Notre hypothèse H3 n'est donc pas corroborée. Ces résultats confirment que l'équilibre n'est pas toujours simple à trouver entre l'objectif social et économique (Rock et al., 1998) et que les IMF matures qui cherchent à diversifier leurs activités s'intéressent plus à la rentabilité des fonds investis. Ces résultats sont confirmés par Mersland et Strom (2007).

En revanche, le portefeuille à risque n'apparaît pas jouer de rôle significatif dans 2 des 4 modèles. Notre hypothèse H4 n'est vérifiée que partiellement. Cela s'explique par le fait que les femmes respectent davantage leurs engagements contractuels (Montalieu, 2002) et constituent une clientèle moins risquée que les hommes.

De manière plus surprenante, la gouvernance étatique agit négativement sur l'offre de crédit octroyé aux femmes sur 1 des 5 modèles de notre étude. Elle reste sans incidence sur les autres modèles. Les pays membre de l'UEMOA ne se sont donc pas donné les moyens de faire appliquer un cadre réglementaire visant le développement de l'entrepreneuriat féminin. Notre hypothèse H5 n'est pas corroborée.

4. Conclusion

L'activité économique a besoin de la présence des entrepreneurs pour développer et rendre productif le tissu économique. Apte à saisir ce potentiel, l'entrepreneuriat dans les pays membres de l'UEMOA reste néanmoins caractérisé par de multiples problèmes qui sont un frein à leurs viabilités financières. Parmi ces problèmes, il y a l'accès aux sources de financements. Les contraintes financières sont l'un des principaux obstacles à la création et au développement de micro-projets. Une couche de la population généralement rurale est exclue par défauts de garanties pouvant entraîner des risques d'impayés. Face à cette situation, la microfinance a fait ses preuves en mettant à la disposition des exclus des systèmes classiques, sa capacité à fournir des services financiers afin de favoriser l'entrepreneuriat notamment féminin dans les pays de l'UEMOA.

La microfinance est caractérisée par deux approches qui sont la poursuite d'une mission sociale et l'atteinte de la viabilité financière. La première consiste à réduire la pauvreté en touchant une couche de la population qui est vulnérable ou ne disposant pas d'un certain pouvoir financier, la seconde s'intéresse à la pérennité financière dans la mesure où pour continuer de manière durable à jouer le rôle d'intermédiaire financier, les IMF doivent avoir une autonomie financière et consolider leur présence, surtout face à la concurrence. Les institutions de microfinance présentent plusieurs caractéristiques qui impactent leurs fonctionnements. Cependant leurs fonctionnements démocratiques et leurs particularités constituent un atout important susceptible d'entraîner une complexification de leurs systèmes surtout en période de croissance. On assiste à une multiplicité d'acteurs qui présentent des intérêts différents. Nous pouvons citer, les créanciers, les dirigeants, les bailleurs de fonds, l'Etat, etc.

Cette contribution étudie les déterminants de l'offre de crédit des IMF destinés à l'entrepreneuriat féminin (fonds propres, les subventions, la gouvernance, le risque de non-remboursement, l'endettement, ...) afin de mettre en exergue le rôle des institutions de microfinance dans le financement de l'entrepreneuriat féminin. Notre échantillon porte sur les pays de l'UEMOA de 1999 à 2014.

L'offre de crédit féminin est appréhendée à partir l'encours de crédit femme (pourcentage de crédit octroyé aux femmes).

Les résultats obtenus sur les subventions montrent qu'elles agissent positivement sur

l'encours de crédit femmes sur tous les modèles de nos études. Tel n'est pas le cas pour le volume des fonds propres et de l'endettement. Ce résultat pourrait signifier qu'une partie des apporteurs de capitaux (fonds propres et créanciers) seraient davantage intéressés par le développement de l'activité productive de ces IMF, que par le degré d'efficacité de celles-ci et qu'une autre partie est rémunérée à leur prix d'opportunité (cf. Charreaux et Desbrières, 1998) et n'exerce en conséquence aucune contrainte significative sur le volume crédit femmes des IMF qu'elle contribue à financer.

Ceux obtenus pour la performance économique confirment en partie l'incompatibilité de l'objectif social et l'objectif économique des IMF. Si l'importance du risque de crédit est importante, conformément à nos attentes, une corrélation négative sur l'entrepreneuriat féminin n'est notée que sur un modèle. Par conséquent la clientèle féminine ne présente pas beaucoup de risque. Enfin, il apparaît que plus la gouvernance des Etats de l'UEMOA est reconnue, moins l'entrepreneuriat féminin est développé. Il apparaît donc que les Etats membres de l'UEMOA n'ont pas su mettre en place un écosystème favorable à l'émergence des activités économiques féminines. Ce dernier résultat, contraire aux évidences antérieures, mériterait une investigation plus poussée au sein des IMF de l'Afrique de l'Ouest.

De futures recherches de natures qualitatives sont à encourager, notamment pour mieux comprendre le rôle des femmes entrepreneures dans la gouvernance des IMF et des Etats en tant qu'institutions.

Bibliographie

- Armendariz, B., Morduch, J. (2005). *The Economics of Microfinance*. MIT Press, Cambridge.
- Ayayi, A., Sene, M. (2010). What Drives microfinance Institution Financial Sustainability, *The Journal of Developing Areas*, 44, 1, 303-322.
- BCEAO, (2006). Revue de la Stabilité Financière dans l'Union Economique et Monétaire Ouest africaine, *Revue de la BCEAO*, n°1, avril.
- Boye, S., Hajdenberg, J. et Poursat, C. (2006). *Le guide de la microfinance, microcrédit et épargne pour le développement*. Éditions d'organisation, Paris.
- CGAP, (1997). Les taux d'intérêts applicables aux microcrédits, Etude Spéciale N°1, janvier (www.lamicrofinance.org)
- Charreaux, G. (2002). L'actionnaire comme apporteur de ressources cognitives, *Revue française de gestion*, vol. 28, n° 141, p. 77-107.
- Cheston, S., Kuhn, L. (2002). *Empowering Women through Microfinance: Draft Publication Sponsored By UNIFEM*.
- Bernard, C., Le Moignet, C. et Nicolai, J-P. (2013). L'entrepreneuriat féminin, Document de travail n°2013-06, Centre d'analyse stratégique, avril 2013.
- Chatterjee, S., Hadi, A. S. (2006). *Regression Analysis by Example*. Fourth Edition, WileySeries in Probability and Statistics.
- Commission des communautés européennes, (2006). L'accès au financement pour les PME dans la région Afrique du nord et moyen orient, rapport du groupe d'experts, Bruxelles, le 20.2.2006.
- Cornet, A., Constantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées, *Revue Française de Gestion*, n° 151, pp. 191-204.
- Cull, R., Demirgüç-Kunt, A. et Morduch, J. (2007). Financial Performance and Outreach: A Global Analysis of Leading Micronbanks, *The Economic Journal*, 117, F107 – F133.
- Davis, G. et Greve, H. (1997). Corporate Elite Networks and Governance Changes in the 1980, *American Journal of Sociology*, Vol. 103, N° 1, p. 1-37.

Dzaka-Kikouta, T., Mabenge, C. (2018). Enjeux de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes en Afrique francophone, in *La Francophonie économique 1. Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives* sous la direction de Brahim Boudarbat, Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal : 118-153.

Gloukoviezoff, G., Rebière, N. (2014). Le dispositif de microcrédit personnel garanti : une nouvelle forme de solidarité pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale ? *Revue française des affaires sociales*, 1, 1-2, 100-119.

Gourevitch, P.A., Shinn, J. (2005). *Political Power & Corporate Control – The New Global Politics of Corporate Governance*, Princeton University Press.

Granger, B. (2010). Servet – Duflo : sur la crise en Inde et les conceptions divergentes de la microfinance, Performances de la Microfinance – Lien Permanent.

Hunt, J., Kasynathan, N. (2002). Reflections on microfinance and women's empowerment, *Development Bulletin*, n° 57, p. 71-75.

Lafourcade, A. L., Isern, J., Mwangi, P. et Brown, M. (2005). Overview of the Outreach and Financial Performance of Microfinance Institutions in Africa, *Microfinance Exchange Information*, 20p.

Ledgerwood, J. (1999). *Microfinance Handbook: An Institutional Perspective*, Washington D.C.: The International Bank for Reconstruction and Development, The World Bank, 304 p.

Luzzi, F. G., Weber, S. (2006). Measuring the performance of microfinance institutions, *microfinance and public policy*, 153-169, Palgrave MacMillan.

Lapenu, C. *et al.* 2004. Performances sociales : Une raison d'être des institutions de microfinance et pourtant encore peu mesurées. Quelques pistes, *Mondes en développement*, 2, 126, 51-68.

Mersland, R., Strom, L. (2007). Performance and corporate governance in microfinance institutions, *PRA Paper No. 3888*, Norway, November.

Montalieu, T. (2002). Les institutions de micro-crédit : entre promesses et doutes, quelles pratiques bancaires pour quels effets ?, *Monde en développement*, Vol. 119, N° 30, p. 21-32.

Morduch, J. (1999). The microfinance Promise, *Journal of Economic Literature*, Vol. 37, p. 1569-1614.

- Morduch, J. (2000). The microfinance schism, *World Development*, 28, 4, 617-629.
- Myers, S. C., Majluf, N. S. (1984). Corporate financing and Investment decisions when firms have information that investors do not have, *Journal of Financial Economics*, Vol. 13, p. 187-221.
- Observatoire de la microfinance. (2009). *Rapport annuel de l'Observatoire de la microfinance*, Paris, Banque de France.
- Pierret, D., Doligez F. (2005). La gouvernance, nœud gordien de la microfinance ? » *BIM-26-07-05*.
- Rock, R., Otero, M. et Saltzman, S. (1998). Principes et pratiques de la gouvernance en microfinance, microentreprise Best Practices, *Development Alternatives*, Bethesda (États-Unis).
- Schreiner, M. (2004). Echantillonnage Statistique pour la Mesure du Portefeuille à Risque en microfinance, le 23 avril 2004, Mix/CGAP ou www.lamicrofinance.org/content/article.
- Yaron, Y., Benjamin, M. et Piprek, G. I. (1997). *Rural Finance : Issues, Design, and Best Practice*, dans Washington, D.C., The World Bank : Environmentally and Socially Sustainable Development Studies and Monographs Series 14, 154 p.